

Groupe de travail 3 : Contrôle de l'UE et questions sanitaires, règles de protection des consommateurs

Projet d'ordre du jour

Mardi 24 mars 2026 (09h30 – 13h00 CEST)

Zoom

Interprétation en EN, ES, FR

09h30 Bienvenue de la présidence, Benoît Thomassen

09h35 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (04.02.26)

09h40 Points d'action

- Situation des points d'action de la dernière réunion - informations

09h45 Mesures sanitaires et phytosanitaires

- Mise à jour sur l'importation de crevettes et de crevettes depuis l'Inde par Rui Ludovino (SANTE D3)
- Échange de points de vue

10h15 Durabilité environnementale

- Présentation sur l'empreinte climatique des ingrédients marins par Anne Mette Bæk et James Hinchcliffe (EFFOP – Ingrédients marins)
- Échange de points de vue

10h45 Accord UE-Royaume-Uni sur les mesures sanitaires et phytosanitaires

- Examen du projet d'avis concernant les produits de la pêche et de l'aquaculture dans le cadre de l'Accord UE-Royaume-Uni sur les Mesures Sanitaires et Phytosanitaires
- Voie à suivre

11h00 Pause

11h15 Compétitivité

- Examen du projet d'avis sur la compétitivité, la simplification et la réduction de la charge administrative
- Examen du projet d'avis sur la compétitivité et des études à venir sur le Règlement de contrôle des pêches
- Voie à suivre



12h00 Nutrition

- Examen du projet d'avis sur l'interaction biochimique entre le sélénium et le mercure dans les produits de la pêche et de l'aquaculture
- Voie à suivre

12h30 Contaminants

- Examen du projet de recommandation concernant les substances per- et polyfluoroalkyliques (PFAS)
- Voie à suivre

12h50 Questions diverses

12h55 Résumé des points d'action

13h00 Fin de la réunion

DRAFT



Version annotée

Type	Objet	Contexte	Objectif	Documents
Informations	Mesures sanitaires et phytosanitaires	Ces dernières années, le taux d'inspection des résidus antibiotiques chez les crevettes en Inde a augmenté. L'UE a également pris des mesures pour retirer officiellement les opérateurs indiens de la liste. Le règlement 2024/25 sur l'utilisation des antimicrobiens en aquaculture exige la certification des exportations par pays tiers et l'assurance des contrôles antibiotiques. L'Inde ne fait pas partie de la liste des pays approuvés, ce qui risquait des interdictions d'importation à partir du 3 septembre 2026. Lors de la réunion du 18 septembre 2025 du Groupe de travail 2, un représentant de la DG SANTE a informé que de nombreux échanges avaient lieu entre la Commission et les autorités indiennes, y compris des demandes d'informations supplémentaires.	Mise à jour sur l'importation de crevettes et de crevettes d'Inde, par un représentant de la DG SANTE.	- Rapport d'audit - Réglementation
Informations	Durabilité environnementale	L'industrie des ingrédients marins a récemment entrepris une analyse du cycle de vie. Ces dernières années, plusieurs études scientifiques ont été publiées sur la durabilité des ingrédients marins, en particulier l'empreinte climatique des aliments aquacoles.	Présentation sur l'empreinte climatique des ingrédients marins par des représentants de l'EFFOP.	- Étude - Étude
Considération	Mesures sanitaires et phytosanitaires	Le 13 novembre 2025, le Conseil a officiellement autorisé la Commission à ouvrir des négociations avec le Royaume-Uni sur un accord pour une zone sanitaire commune et phytosanitaire. L'objectif de l'accord SPS est de réduire la charge du commerce des produits agricoles entre l'UE et le Royaume-Uni en alignant les règles sanitaires et phytosanitaires. Lors de la réunion du 4 février 2026, le groupe de travail est parvenu à un accord sur l'avis	Examen du projet d'avis concernant les produits de la pêche et de l'aquaculture dans le cadre de l'Accord UE-Royaume-Uni sur les mesures sanitaires et phytosanitaires.	- Avis - Communiqué de presse du Conseil - Projet d'avis (par e-mail / Zone des membres)

		concernant l'alignement des règles concernant les mollusques bivalves. Il a été convenu, en tant que point d'action, de préparer un avis sur d'autres produits de la pêche et de l'aquaculture. Le Secrétariat a diffusé un questionnaire du 18 au 27 février 2026.		
Considération	Compétitivité	En octobre 2025, le Secrétariat a diffusé un questionnaire pour recueillir des avis sur les efforts de simplification en cours de la Commission européenne. Une proposition de projet de conseil a été examinée lors de la réunion du 1er décembre 2025. Le groupe de travail a convenu, comme voie à suivre, de procéder à la création d'un groupe de discussion pour développer davantage le document. Le groupe de discussion a divisé le document mentionné en deux.	Examen de projet d'avis sur les aspects généraux de la compétitivité et de la simplification. Examen de projet d'avis concernant les études à venir sur le Règlement de contrôle des pêches.	- Termes de référence - Projets d'avis (par e-mail / Zone des membres)
Considération	Nutrition	Lors de la réunion du 4 février 2026, l'ORPAGU a présenté le décalogue Interfish sur la consommation de poissons, la santé et la durabilité. L'échange s'est particulièrement concentré sur les effets du mercure, y compris la relation avec le sélénium. On s'attend à ce que DG SANTE examine bientôt les niveaux maximaux de mercure chez ces grandes espèces prédatrices. Il a été convenu, à titre d'action, de poursuivre l'élaboration d'avis	Examen du projet d'avis sur l'interaction biochimique entre le sélénium et le mercure dans les produits halieutiques et aquacoles	- Rapport - Projet d'avis (par e-mail / Zone des membres)
Considération	Contaminants	Lors de la réunion du 4 février 2026, l'EEB a présenté un rapport sur la contamination par les PFA dans l'eau et les poissons européens. Il a été convenu, à titre d'action, de poursuivre l'élaboration d'avis. L'année dernière, le Conseil et le Parlement européen sont parvenus à un accord provisoire sur la mise à jour des substances prioritaires dans les eaux de surface et souterraines.	Examen du projet d'avis concernant les substances per- et polyfluoroalkyliques (PFAS).	- Rapport - Observatoire législatif - Projet d'avis (par e-mail / Zone des membres)